

ACVA

Association Cantonale Vaudoise d'Athlétisme

Philippe Dutoit
Resp. des juges- arbitres ACVA

Yverdon-les-Bains, le 17.03.2023

Rapport juges-arbitres 2022 de l'ACVA

Bonsoir Mesdames, Messieurs et chers amis sportifs,

Tout d'abord, MERCI à mes collègues juges arbitres pour leurs disponibilités et leur travail lors des 22 manifestations de l'année 2022 et leurs nombreuses présences ce soir. Merci également aux organisateurs et aux juges de concours.

J'ai le plaisir de vous informer que nous avons un nouveau juge arbitre Expert en la personne de Sylvie Jay Ba, que je remercie infiniment pour son engagement.

C'est la première dame juge arbitre expert de l'ACVA, j'ai le plaisir de lui remettre une petite attention. Bienvenue et bon vent, on rajeuni les cadres.

J'ai également le plaisir de remettre une petite attention à 2 de nos juges arbitres, pour 20 ans d'activité. Je prie Daniel Hilfiker et Roland Gabella (excusé ce soir) de bien vouloir venir sur le devant de la scène.

Changements marquant dans les règlements en 2022/2023 :

- Saut longueur et triple saut : plasticine plus obligatoire, on peut l'utiliser, mais à 90°. Je rappelle que c'est la personne qui contrôle la pose du pied sur la planche qui prend la décision et que le manque de marque sur la plasticine n'est pas une preuve de saut valide.
- Pour les meetings A et B, il faut des caméras de contrôle avec les nouvelles planches.
- Lancer du marteau : nouveauté : si l'engin touche un montant droit (pour un droitier) et retombe dans la zone ce chute, mais après le montant touché, le jet est valable. Inversement pour un gaucher. Un croquis bien explicatif devrait figurer dans fiches techniques, cette année.
- La chambre d'appel s'appellera Confirmation Board

N'oubliez pas de consulter régulièrement les règlements et autres documents, sur le site de Swissathletics.

Au plaisir de partager de bons moments avec vous toutes et tous en 2023, je vous souhaite une bonne suite de séance.

Ph. Dutoit

Env. par mail le 17.03.2023 à Mélanie